COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Neuchâtel, le 12 novembre 2026

« Orangeons le monde » : Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle s'illumineront contre les violences faites aux femmes

A l'occasion de la campagne internationale « Orangeons le monde », les Villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle illumineront leurs bâtiments publics en orange du 25 novembre au 10 décembre. Le but : marquer le soutien des trois collectivités à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, et plus largement contre les violences de genre, dans le canton de Neuchâtel comme partout dans le monde. Ces 16 jours symboliques partent de la Journée contre la violence à l'égard des femmes et se terminent sur la Journée des droits humains.

Chaque soir du 25 novembre au 10 décembre 2026, des bâtiments publics de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle et s'illumineront en orange, marquant leur engagement commun dans la lutte contre les violences de genre.

Cette nouvelle mobilisation après celle de l'année passée à pareille époque, s'inscrit dans le cadre de la campagne internationale « Orangeons le monde » (Orange the World) portée par l'Organisation des Nations Unies, qui se déroule chaque année lors des Orange Days, entre la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes (25 novembre) et la Journée internationale des droits humains (10 décembre). L'orange symbolise un avenir plus lumineux et sans violence.

Contexte préoccupant

Les trois Villes illumineront chacune en orange un bâtiment ou un lieu public fréquenté du 25 novembre au 10 décembre. Le Locle et Neuchâtel donneront des tons orangés à leur Hôtel de Ville. A La Chaux-de-Fonds, c'est le couvert de la gare

qui prendra les tons de l'espoir. La mise en lumière sera assurée par Viteos, en coordination avec les services communaux.

Les trois villes du canton de Neuchâtel restent préoccupées par le taux important de violences infligées aux femmes et saluent les récentes mesures prises par le Canton pour mieux protéger les victimes. Les communes sont convaincues qu'elles peuvent également jouer un rôle préventif par des actions de sensibilisation.

Les Conseils communaux des trois Villes se rallient également à la nouvelle campagne nationale « L'égalité contre la violence » portée par la Confédération, les cantons, les communes et les organisations partenaires. Dans la suite de la campagne lancée l'an dernier, le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) propose un test à réaliser sur le site www.sans-violence.ch.

Six questions courtes aident à réfléchir à sa propre relation et à repérer d'éventuels signes avant-coureurs de violence. Le test est anonyme, rédigé dans un langage simple et s'adresse à toutes les formes de relation. L'évaluation renvoie vers des offres d'aide et de conseil adaptées. Et pour qui serait victime de violences, composez sans tarder le 142, gratuit et opérationnel 24h sur 24.

Villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle

Renseignements complémentaires :

Neuchâtel : Service de la cohésion sociale – Ville de Neuchâtel 032 717 73 80

La Chaux-de-Fonds : Ilinka Guyot, conseillère communale 032 889 00 20

Le Locle : Promotion et communication 032 933 84 59